

Envoyé en préfecture le 17/10/2023

Reçu en préfecture le 17/10/2023

Publié le

ID : 056-215601626-20231010-DB20231026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

—————
Séance Publique du
Mardi 10 octobre 2023
—————

**VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOEMEUR DU 10 OCTOBRE 2023 POUR LE SOUTIEN AUX
REFUGIES DU HAUT KARABAKH**

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Antoine GOYER, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Laëtitia LAFFONT, Ludovic ILLIEN, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Pascaline ALNO, Georges CORNEC à Claude ORVOINE, Brigitte LE LIBOUX à Jean-Guillaume GOURLAIN, Anne-Valérie RODRIGUES à Christian LAURENT.

Secrétaire de séance : Cédric ORVOËN.

Présents	: 29
Pouvoirs	: 04
Absent	: 00

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOEMEUR DU 10 OCTOBRE 2023 POUR LE SOUTIEN AUX REFUGIES DU HAUT KARABAKH

Rapporteur : Ronan LOAS

La France a condamné, dans les termes les plus forts, l'escalade de la violence dans la zone du Haut-Karabakh et appelé à la cessation immédiate des hostilités en 2020.

Aujourd'hui, plus de 100 000 Arméniens ont déjà fui l'enclave séparatiste après l'offensive éclair de Bakou qui, en vingt-quatre heures, le 19 septembre, aura mis fin à un conflit vieux de près de trente-cinq ans. Un effondrement que personne n'avait vu venir.

Ce voyage pour quitter l'enclave ressemble fort à un aller simple. La population qui quitte le Haut-Karabakh, direction les premières villes arméniennes frontalières de Kornidzor et Goris, ne prévoit pas de revenir selon les informations des reporters sur place.

Pourtant, officiellement, le président azerbaïdjanais, Ilham Aliev, n'a pas ordonné aux 120 000 Arméniens de la région de partir ; Bakou a même proposé d'accorder la citoyenneté à tous les Arméniens du Haut-Karabakh qui déposeraient les armes et renonceraient à la lutte politique pour l'indépendance. Mais l'Azerbaïdjan n'est pas une démocratie, et être réintégré dans un pays où les libertés fondamentales ne sont pas protégées n'est pas une perspective attrayante pour les Arméniens qui ont préféré fuir cette région soumise à neuf mois de blocus traumatisant.

Le territoire du Haut-Karabagh est le « berceau » de la civilisation arménienne. Doté d'un patrimoine culturel et religieux d'une grande richesse, il est peuplé essentiellement d'Arméniens qui se sont massivement exprimés le 10 décembre 1991 en faveur de leur indépendance lors d'un référendum et qui ont conquis leur liberté à l'issue de la guerre de 1994.

La France a été une terre d'accueil pour les Arméniens qui ont fui le génocide de 1915. On estime que 750 000 personnes parmi nos compatriotes sont d'origine arménienne.

Notre pays, qui a reconnu le génocide arménien par la loi du 29 janvier 2001, entretient une relation privilégiée avec l'Arménie et les Arméniens.

Au regard des renseignements sur ce conflit et son dénouement actuel, il est proposé d'adopter un vœu, adressé à Monsieur le Président de la République et au Gouvernement, portant sur la nécessité de demander l'ouverture d'une enquête internationale sur les crimes de guerre qui auraient été commis et une action diplomatique visant à sécuriser la zone et d'apporter notre soutien à l'Arménie.

Vu la résolution, adoptée par l'Assemblée nationale le 3 décembre 2020, sur la protection du peuple arménien et des communautés chrétiennes d'Europe et d'Orient ;

Vu les vœux et motions relatifs à la reconnaissance du Haut-Karabagh adoptés par de nombreuses Collectivités territoriales ;

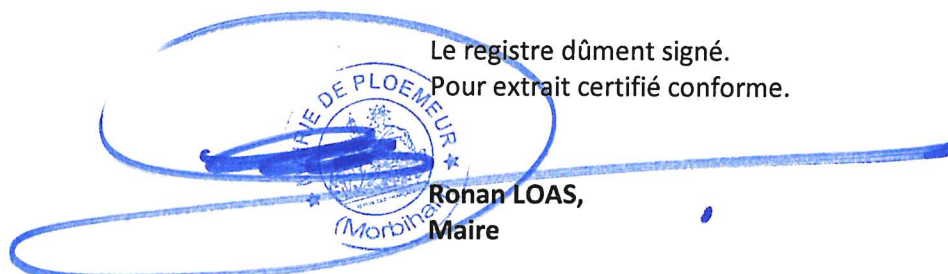
LE CONSEIL MUNICIPAL DE PLOEMEUR REUNI LORS DE SA SEANCE DU 10 OCTOBRE 2023 :

- **EMET** le vœu, adressé à Monsieur le Président de la République et au Gouvernement, que :
 - La France apporte son soutien à l'Arménie et aux réfugiés
 - La France demande l'ouverture d'une enquête internationale sur les crimes de guerre commis lors du conflit armé qui a débuté le 27 septembre 2020.
 - La France renforce son action diplomatique dans la région.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE – (Loïc Tonnerre ne souhaite pas prendre part au vote)

Le registre dûment signé.

Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire